

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 JANVIER 2021



N° 1/2021

Le 29 janvier deux mil vingt et un à 17 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 22 janvier 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mme Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Rauzier, Adjoints ; Mmes Dollez, Trézel, MM. Moonen, Aubry, Foviaux, Choquet, Mme Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, MM. Rousseau, Lenoble, Mmes Barre, Vigne, M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Bonnet par M. Bourgeteau, Mme Brunet par M. Dubouil, M. Convers par M. Dubouil, Mme Desmedt par M. Desmedt et Mme Delormel par M. Desmedt.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Fernandes, Delamarre et Coulon, MM. Hamot et Kwak.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 24
Votes Pour : 24
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

VU l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à la majorité :

DECIDE de désigner Madame Colette DOLLEZ, secrétaire de séance.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Vice-Président du Conseil Départemental
Maire de St Just-en-Chaussée